



# Comment savoir que vous progressez dans la voie de l'intégration?

*L'intégration, dans la petite enfance, fait appel aux valeurs, aux politiques et aux pratiques qui soutiennent le droit de chaque nourrisson et de chaque jeune enfant et de sa famille, peu importe sa capacité, de participer à une vaste gamme d'activités et de contextes à titre de membre à part entière d'une famille, d'une collectivité et d'une société. (DEC/NAEYC, 2009: 2).*

Il y a beaucoup de façons d'aborder la question de l'intégration, du « On le sait quand on y arrive » aux définitions intellectuelles plus détaillées. Mais fondamentalement, il s'agit de la même chose.

Comme il y a de plus en plus d'enfants ayant des besoins spéciaux qui sont accueillis dans les milieux de la petite enfance communautaire, il est important de prendre en considération aussi bien la qualité globale du programme que la qualité de l'intégration, à savoir à quel point les programmes de la petite enfance viennent en aide à chaque enfant ayant des besoins spéciaux dans un environnement chaleureux, accueillant et agréable. Beaucoup d'intervenantes respectent le droit qu'ont les enfants handicapés d'avoir accès aux mêmes programmes d'apprentissage communautaire que les autres enfants, mais sont soucieuses ou confuses à propos des ressources nécessaires pour assurer une expérience positive à tous les enfants.

La recherche confirme le fait<sup>1</sup> que la qualité de l'intégration ne va pas de soi. Beaucoup d'éléments qui relèvent de la pratique sont indispensables : des ajustements et des modifications à l'environnement physique, ainsi qu'à l'équipement et au matériel, l'attitude et la participation de la directrice ou du directeur, le soutien du personnel et sa formation, l'accès à des thérapies, des synopsis de programmes individuels, l'intérêt des parents, la participation des autres enfants, l'intervention de conseils d'administration ou d'organes semblables et la préparation à la transition entre le service de garde et l'école. La confiance, la compétence et l'engagement augmentent au fur et à mesure que le personnel travaille avec une diversité d'enfants ayant des besoins spéciaux et bénéficient des soutiens qui leur facilitent la tâche.

Trait d'union : Le Centre national pour l'intégration de la petite enfance a élaboré et mis à l'essai une méthode fiable et valide pour évaluer la qualité de l'intégration en services de garde (voir l'article « Évaluer la qualité de l'intégration : ce qui est mesuré compte! » dans le numéro d'automne 2010 d'*Interaction*). L'échelle d'évaluation de la qualité de l'intégration en services de garde de Trait d'union, utilisée par les professionnels qualifiés de la petite enfance, peut être un outil efficace et fiable pour déterminer la qualité de l'intégration dans les programmes de garde et la capacité des programmes d'améliorer cette qualité.

Pour de plus amples renseignements sur l'*Échelle d'évaluation de la qualité de l'intégration en services de garde de Trait d'union*, consultez le site [www.specialinkcanada.org](http://www.specialinkcanada.org).

### L'intégration, dans les services de garde de la petite enfance, comporte six principes clés :

- zéro rejet : aucun enfant n'est exclu en raison d'un niveau ou d'un type de handicap;
- proportions naturelles : les programmes accueillent des enfants handicapés dans la même proportion ni plus ni moins que leur présence au sein de la population;
- une participation pleine et entière : les activités et les routines sont modifiées et adaptées de façon à convenir à tous les enfants;
- un même éventail d'options au programme : les parents des enfants handicapés ont les mêmes options (par exemple, une journée complète, une partie de journée, des heures flexibles) que les autres parents;
- une participation parentale la plus complète possible : les parents sont activement encouragés à participer au programme de garde des enfants;
- des efforts dynamiques d'intégration communautaire : le personnel et les parents promeuvent l'intégration dans l'ensemble de la collectivité.

(Irwin, S. (2009). *Échelle d'évaluation de la qualité de l'intégration en services de garde, de Trait d'union*. NS: Breton Books.

Chacun de ces éléments doit être présent pour que l'intégration devienne une réalité dans le service de garde.

1. (Irwin, S., Lero, D. et Brophy, K. (2000). *Inclusion: The next generation in child care in Canada*. NS, Breton Books, pp. 91-97.